



Premier ministre

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 5 février 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Premier ministre labellise 56 pôles de compétitivité pour la phase 4 des pôles de compétitivité (2019-2022)

Le Gouvernement a lancé en juillet 2018, en lien étroit avec les Conseils régionaux, un appel à candidatures pour désigner les pôles de compétitivité sur la période 2019-2022.

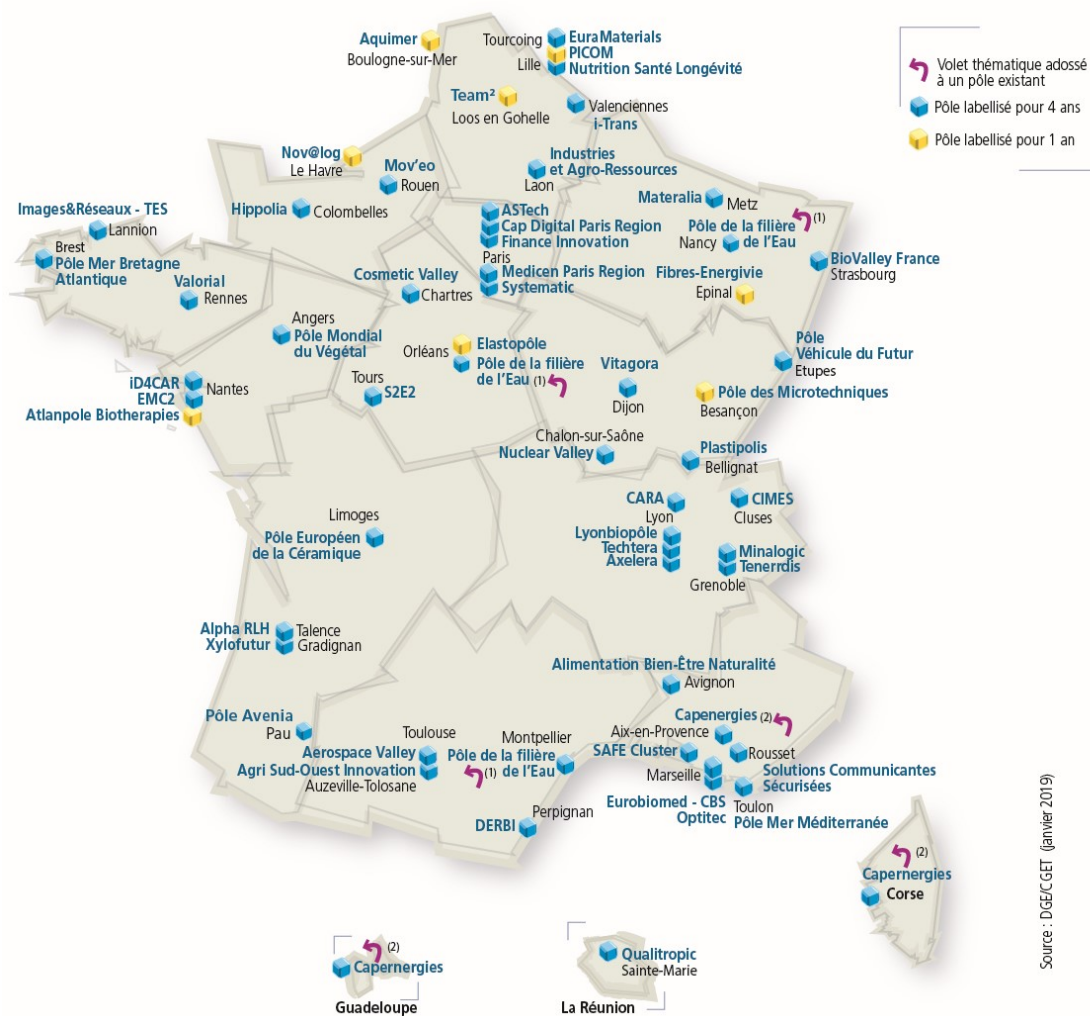
Conformément aux dispositions du cahier des charges, les dossiers ont fait l'objet d'une expertise par un comité de sélection réunissant l'État et les Conseils régionaux. Le Conseil de l'innovation a également été consulté dans ce cadre.

A l'issue de cette procédure, le Premier ministre a décidé de suivre les recommandations du comité de sélection et de labelliser 56 pôles de compétitivité :

- 48 pôles de compétitivité sont labellisés pour une durée de quatre ans : Aerospace Valley, Agri SOI, Alimentation Bien-être Naturalité (ABEN), ALPHA-RLH, ASTech, Axelera, BioValley France, Cap Digital, Capénergies, CARA, CIMES, Cosmetic Valley, DERBI, EMC2, EuraMaterials, Eurobiomed, Finance Innovation, Hippolia, IAR, iD4CAR, Images & Réseaux-TES, i-Trans, LyonBiopôle, Materalialia, Medicen, Minalogic, Mov'eo, Nuclear Valley, NSL, Optitec, PEC, Plastipolis, PMBA, PMM, PMV, Pôle Avenia, Pôle de la filière de l'Eau, PVF, Qualitropic, S2E2, SAFE, SCS, SYSTEMATIC, Techtera, Tenerrdis, Valorial, Vitagora, Xylofutur.
- 8 pôles de compétitivité sont labellisés pour une durée d'un an, prolongeable à quatre ans sous certaines conditions : Atlanpôle Biothérapies, Elastopôle, Microtechniques, NOV@LOG, PICOM, Team², Aquimer, Fibres-Energivie.

Le Premier ministre se félicite du travail partenarial qui a pu être conduit avec les collectivités et en particulier les Conseils régionaux pour faire aboutir cet appel à candidatures, dont l'ambition est de permettre aux pôles de compétitivité labellisés de viser l'excellence dans des secteurs clés d'avenir et de rayonner au niveau européen.

Les résultats complets sont consultables sur le site : <http://www.competitivite.gouv.fr/>.



Contacts : 01 42 75 50 78/79 – communication@pm.gouv.fr